



Ecole Fondamentale Libre Saint-Joseph
Rue du Lieutenant Lozet, 12
6840 NEUFCHATEAU
☎ 061/277385 - FAX 061/277361
E-mail : saintjoseph_neufchateau@yahoo.fr

Neufchâteau, le 01 septembre 2021

Lettre de rentrée de l'école **maternelle**.

Mesdames, Messieurs, chers Parents,

À vous tous, parents et enfants, nous vous souhaitons de passer une année scolaire enrichissante et pleine de découvertes.

Pour vivre heureux ensemble pendant cette nouvelle année 2021-2022 et pour **une bonne organisation scolaire** merci de prendre connaissance de ces quelques informations et de les partager avec votre enfant.

[Adresse pour le site de l'école: isj-neufchateau.weebly.com](http://isj-neufchateau.weebly.com)

Vous pouvez suivre la vie de notre école sur le site régulièrement mis à jour. Vous y trouverez également les menus des repas scolaires pour toute réservation éventuelle.

[Facebook de notre école](#)

Le suivi quotidien de la vie de notre école est disponible sur notre page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/ecolesaintjosephneufchateau>

N'hésitez pas à liker et à partager.

[Projet éducatif, pédagogique et code de vie :](#)

Durant cette année, nous continuerons le travail entrepris antérieurement afin de proposer aux enfants un lieu de parole et d'échange.

Sur le plan pédagogique, nous entrons dans la rédaction de notre Plan de pilotage. Durant l'année, quatre journées de formation interne devraient nous permettre d'y réfléchir et de définir les objectifs prioritaires qui seront les nôtres dans les prochaines années.

À ce propos, une première journée est déjà programmée le vendredi 24 septembre, veille du grand week-end du 27 septembre. Les autres n'ont pas encore été définies mais devraient principalement se dérouler durant le premier trimestre.

[Ponctualité :](#)

En maternelle, même en petite section, votre enfant arrive à la barrière de la cour des maternelles au plus tard pour **08h35** le matin et **13h25** l'après-midi.

Lorsqu'il rentre à la maison le temps de midi, il ne peut rejoindre l'école qu'à partir de **13h10**.

Si votre enfant rentre à l'école avant ce moment, une surveillance vous sera automatiquement comptabilisée.

Attention, les enfants qui retournent durant le temps de midi et qui reviennent à l'école **ne font pas la sieste à l'école**.

Accueil du matin :

Dès 08h15, les enfants de maternelle seront accueillis par leurs enseignantes aux barrières de la cour maternelle (1^{re} barrière pour la petite section et 2^e barrière pour la grande section)

Il vous est demandé de déposer votre enfant à la barrière et de ne pas entrer dans la cour. Lorsque la cloche sonne, tous les enfants se placent dans les rangs et se rendent en classe, accompagnés de leur institutrice.

Collation de 10 heures :

Dans notre école, la collation (saine) reste au libre choix des parents. Cette année encore, la collation du mercredi sera **uniquement une collation « fruits »** pour toute l'école. Cependant, au cas où votre enfant n'apprécierait pas le fruit offert par l'école, **veuillez prévoir une compotine ou un autre fruit que votre enfant apprécie.** Comme auparavant, la Région wallonne en partenariat avec l'Union Européenne propose un subside pour *l'Opération fruits à l'école* lequel est complété par la caisse de l'Association de Parents. Ainsi, tous les mercredis de l'année, les enfants recevront un fruit gratuitement.

La distribution des fruits commencera le **mercredi 15 septembre 2021.**

Sortie des classes :

Par mesure de sécurité, la porte d'entrée du côté maternel sera fermée de 8h35 à 12h15 le matin et de 13h25 à 15h25 l'après-midi.

Aux sorties de 12h15, une institutrice conduira les enfants de maternelle et de 1^{re} et 2^e primaire qui retournent dans la cour maternelle. Il vous est demandé d'attendre sur le chemin et de ne pas rentrer dans la cour.

Pour la sortie de 15h25, il vous est demandé d'attendre votre enfant derrière la barrière de la cour maternelle (sur le chemin). Chaque enseignant amène son rang dans la cour.

Pour les enfants qui font la sieste, vous pourrez venir les récupérer à la barrière de l'ancienne crèche du côté des réfectoires.

Pour permettre une sortie disciplinée et surveillée, à 12h15, les enfants inscrits à la cantine scolaire sortiront en premier lieu par la porte de l'ancien local d'Accueil extrascolaire.

Dès 15h40, les enfants encore présents seront encadrés par la structure d'accueil.

Repas de midi :

Le mardi, les menus vous seront transmis via Konecto et inscrits sur le site de l'école.

Ils sont à réserver impérativement **le mardi** pour la semaine suivante à la titulaire de votre enfant via le carnet de communication :

Repas complet maternel : 4,10 € + ticket surveillance 0,50 € : 4,60 €

Surveillance de midi : 0,50 € (en cas de repas tartines)

Potage : 0,60 € + 0,50 € de surveillance

Les sandwiches en maternelle (demi-sandwich, au choix : jambon - fromage - thon - américain - poulet curry) peuvent être commandés le jour même, au prix de 1,80 €.

Attention, la commande doit être annoncée avant 9h00.

Les repas commandés vous seront facturés le premier jour d'absence de votre enfant. Il vous sera demandé de prévenir l'enseignante de votre enfant si l'absence se prolonge au-delà d'un jour dans ce cas, les repas commandés pourront être annulés.

Le système de facturation est de rigueur dans notre école. Une facture mensuelle reprenant les frais liés au repas vous sera adressée, chaque début de mois, dans le cartable de votre enfant ou via mail. Attention, il arrive parfois que nos factures glissent dans les « courriers indésirables ».

Séances de psychomotricité :

Cette année encore, les enfants bénéficient de deux périodes de 50 minutes de psychomotricité.

Les séances seront organisées de la manière suivante:

. Le lundi selon l'horaire suivant :

Lundi matin : classe d'accueil et première maternelle

Lundi après-midi : une classe de 2^e / 3^e

. Le jeudi selon l'horaire suivant :

Jeudi matin avant récréation : une classe de 2^e / 3^e

Jeudi matin après récréation : une classe de 2^e / 3^e

Les classes de petite section alternent leur horaire une semaine sur deux, avant et après récréation. Les classes de 2^e et 3^e alternent également les horaires toutes les 4 semaines. Un horaire vous sera glissé dans le carnet de communication de votre enfant.

Lors de ces jours d'activité physique, il est important que votre enfant porte une tenue adaptée de type « jogging », des chaussures adéquates qu'il peut enlever et remettre rapidement. Pour cette activité, il est obligatoire que les enfants portent des chaussettes.

Pour les groupes commençant la journée par l'activité de psychomotricité, il est obligatoire d'arriver à 8h35 précises.

Séances de natation :

La piscine du centre du Lac étant encore en travaux, il n'y a pas de cours de piscine organisés actuellement.

Poux à l'école :

Chaque année, malheureusement, la rentrée rime avec le retour des poux à l'école. Plusieurs d'entre vous, conscients du problème, procèdent régulièrement à l'observation de la chevelure de leur enfant et la traitent si cela s'avère utile.

Cependant, il arrive parfois qu'une famille moins attentive mette à néant les efforts produits par d'autres parents. C'est pourquoi je vous rappelle l'obligation de traiter le problème de pédiculose chez tout enfant présentant des signes de démangeaisons qui sont annonciateurs de poux et de lentes. Merci de prévenir l'enseignante de votre enfant.

Médication :

Je vous rappelle également que les enseignants ne sont pas habilités à donner des médicaments spécifiques aux enfants.

J'insiste aussi pour que tout enfant présentant au réveil des signes de fièvre ou de maladie soit soigné à domicile le temps nécessaire à sa convalescence. L'enfant rentrant uniquement lorsqu'il est complètement guéri.

En raison de la pandémie, tout enfant présentant des signes spécifiques de maladie ne sera pas autorisé à rester à l'école. Les familles seront contactées pour venir le récupérer et assurer le juste suivi médical.

Circulation.

Nous vous rappelons que notre école possède trois entrées différentes.

Pour celle située rue des écoles - Dr Lecomte - le parking doit se faire sur les espaces réservés à cet effet. Veuillez également à laisser libre l'espace attribué aux bus.

Quelques fournitures indispensables dès que possible :

- Un plein de bonne humeur pour tous.
- Cette année, un petit carnet et une pochette transparente sont offerts par l'Association de parents de notre école. Le carnet servira de cahier de communication.
- Une grosse boîte de mouchoirs.
- Un rouleau d'essuie-tout.
- Des langes et deux paquets de lingettes humides pour les enfants qui ne sont pas propres.
Merci d'indiquer le prénom de votre enfant sur chaque paquet.
L'école ne les fournit pas.
- **Pour les enfants qui participent à la sieste :** un drap de bain, une petite couverture, un petit coussin, le doudou et, bien sûr, les langes si nécessaire, le tout marqué au nom de l'enfant.
Merci d'indiquer le nom de l'enfant également sur les langes car les marques de couches peuvent varier d'une famille à l'autre.
Pour rappel, l'école ne fournit ni les langes ni les lingettes.

Quelques conseils :

- . **IL est vivement demandé de marquer les vêtements, boîte à tartines, cartable au nom de l'enfant.** Nous aimerions attirer votre attention sur le format du cartable afin que votre enfant puisse y ranger facilement boîtes, gourdes, carnet de communication,... pendant la journée.
Un sac à dos trop petit empêche l'autonomie de votre enfant.
- . **L'enfant n'a pas besoin de bijoux à l'école maternelle et celle-ci décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.**
- . **L'école fournit suffisamment de jouets :** il interdit d'en apporter. Pour les enfants de la petite section, un doudou et/ou une tutute seront suffisants pour passer une agréable journée.
- . **Une gourde ou une bouteille d'eau pourront être remplie en cours de journée si nécessaire.**
L'objectif étant de diminuer la quantité de berlingots.

Organisation de l'Accueil extra-scolaire.

Comme l'année dernière, l'accueil du matin se fera du côté des réfectoires. Les enfants étant accueillis par l'équipe des éducatrices dès 07h00.

Pour rappel, vous pouvez utiliser **la ligne téléphonique directe de l'Accueil** pour, par exemple, communiquer un retard, une absence ou une inscription. Voici leur numéro (glissez-le maintenant dans votre GSM) **061/500 693**.

En cas d'urgence, madame Angélique vous répondra durant les heures scolaires au 0472/743612.

Réunion de rentrée.

- **Réunion de rentrée pour toutes les maternelles : prévue le 30 septembre 2021 à 19h30'**

Invitation.

- Je vous invite également à réserver un bon accueil au calendrier de l'école vendu par l'Association de parents. Il reprend les grandes dates organisationnelles de cette année scolaire.

Calendrier des congés scolaires :

VACANCES ET CONGES Année scolaire 2021-2022.

Rentrée scolaire : le mercredi 1^{er} septembre 2021 à 8h35.

Fête de la FWB : le lundi 27 septembre 2021.

Congé de Toussaint : du lundi 1^{er} novembre 2021 au vendredi 05 novembre 2021.

Armistice : jeudi 11 novembre 2021

Vacances de Noël : du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022.

Congé de Carnaval : du lundi 28 février 2022 au vendredi 4 mars 2022

Vacances de Pâques : du lundi 4 avril 2022 au vendredi 15 avril 2022.

Lundi de Pâques : lundi 18 avril 2022

Fête du 1er mai : le dimanche 01 mai 2022.

Fête de l'Ascension : le jeudi 26 mai 2022.

Congé de Pentecôte : le lundi 6 juin 2022.

Les vacances d'été débutent le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous souhaitons à tous, Petits et Grands, une excellente année scolaire.

L'équipe éducative des maternelles et la direction.